

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1981)
Heft: 607

Artikel: Suisse : une mine inexploitée
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1012240>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

donc des services qu'on en tire, et se demande comment satisfaire ces services de la meilleure manière et au moindre coût. Cela paraît un point de départ raisonnable. Le malheur, c'est qu'il mène à la conclusion inéluctable que la production centralisée d'électricité, en particulier par le nucléaire (avec ou sans surrégénérateur) est le pire moyen de fournir l'énergie dont on a réellement besoin. A telle enseigne que «... un pays qui aurait juste terminé la construction d'une centrale nucléaire, pourrait économiser de l'argent en passant cette centrale immédiatement par pertes et profits, sans jamais la mettre en fonction».

Tête des gens de l'EDF/CEA.

P. L.
(A SUIVRE)

SUISSE

Une mine inexploitée

Les économies d'énergie restent encore largement du domaine du discours, alors même qu'on sait maintenant qu'elles sont la source d'énergie la plus simple à exploiter et la plus rentable.

Pour preuve les embûches que rencontrent les partisans de l'énergie solaire dans le droit de la construction (esthétique, gabarits, taux d'occupation du sol, etc.).

Pour preuve aussi la grande solitude d'un paysan de Réclère (JU) qui, dans la réalisation de sa ferme énergétiquement autonome (biogaz), s'est vu refuser les subsides fédéraux à la construction (non-respect des normes) et a subi les assauts dissuasifs des Forces motrices bernoises, société distributrice d'électricité pour la région et promoteur de Graben, entre autres (ah, la concurrence!).

AVORTEMENT

Solution fédéraliste: mort-née

Ainsi donc, la semaine dernière le Conseil des Etats (moyenne d'âge: 57 ans «grossimo modo» et trois femmes sur quarante-six membres) a rejeté une solution qui respectait l'autonomie et les mentalités différentes des cantons. Seul le libéral vaudois Hubert Reymond a relevé le paradoxe d'une «chambre des cantons» refusant une solution fédéraliste. C'est qu'en la matière le dogmatisme supplanté toute conviction idéologique. La Suisse comme confédération d'Etats ne tient pas face aux assauts donnés à la fois par les juristes orthodoxes convaincus de l'unité du droit pénal, et par les catholiques de stricte obédience.

Prochaine étape: retour au Conseil national, qui n'a aucune chance de trouver une solution nouvelle, après tant d'années de discussions désormais vaines.

On s'achemine donc vers une nouvelle initiative pour la solution du délai, du type de celle qui a été rejetée par 51,7% des voix et 16 cantons et demi-cantons en septembre 1977. Toile de fond, le totalitarisme moral, le refus des convictions de l'«autre».

Seul ennui: dans les affaires de croyances et de mentalités, le droit entérine et ne devance jamais. La pratique peut être différenciée, mais ni la légalité, ni l'égalité devant la loi n'y trouvent leur compte. Ce serait miracle si la démocratie directe devait y changer quelque chose.

Les femmes et les patrons

La révolution sexuelle à l'origine du gâchis inflationniste aux Etats-Unis.

Postulat de base. L'essentiel du travail était assuré par des gens malheureux en ménage qui se tuaient de travail pour échapper à l'enfer conjugal.

Démonstration. «On peut maintenant divorcer pour un oui ou un non, le contrôle des naissances et l'avortement ont supprimé ces ménages maussades affectés d'une ribambelle de gosses insupportables. Et puis les femmes se sont libérées et se sont mises à travailler, calmement. Elles n'eurent dès lors plus le temps ni l'occasion de houssiller leurs maris pour qu'ils grimpent à tout prix dans la hiérarchie des entreprises. Enfin, les homosexuels qui, avant «la révolution», n'osaient avouer leurs penchants et s'adonnaient alors avec une dévotion fanatique à leur travail pour sublimer leurs inavouables désirs, se sont aujourd'hui creusés une place au soleil.»

Conclusion. Gare à la révolution sexuelle qui mine

les fondements de l'économie mondiale!

La Fédération de syndicats patronaux genevois qui rapporte en ces termes dans son service de presse («Informations», 25.9.81) la thèse soutenue au début du mois de mai dans le très sérieux «Wall Street Journal» par Barbara Toohey, aurait-elle soudain ouvert une rubrique «humour»? Détrompez-vous! La FSI trouve là matière à alimenter une réflexion de fond que toutes les femmes apprécieront à sa juste mesure. La conclusion des patrons genevois:

«La démonstration de Mlle Toohey a le mérite d'être simple (simpliste, ne manqueront pas de relever certains esprits chagrins). Mais nous avons peut-être là une nouvelle approche «qualitative» de l'économie. Et quand on connaît les échecs prévisionnels des spécialistes de l'économétrie (la branche des superquantitatifs), on ne peut que souhaiter d'autres articles stimulants de cette bibliothécaire et écrivain californienne, qui consacre ses loisirs à échafauder, par plaisir, des théories économiques!»